

La lettre de l'APPCM



Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers

Le mot du Président



Présidentielle 2007

Nous sommes à la veille d'échéances électorales importantes pour l'avenir de notre pays. A travers l'artisanat, dans les débats actuels sur le devenir de notre société, nous défendons le modèle d'une économie à taille humaine et nous souhaitons le voir porter par ceux et celles qui vont postuler aux plus hautes responsabilités.

L'artisanat représente aujourd'hui 97 % des deux millions cinq cent mille entreprises françaises. A l'inverse des entreprises cotées où la Bourse précisément dicte l'acte de délocalisation ou de licenciement, les entreprises artisanales ne délocalisent pas. Les entreprises artisanales, ce sont des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui entreprennent et qui apportent à notre pays des emplois et des moyens financiers. Ce sont des entreprises qui, par leur présence sur l'ensemble du territoire, animent villes et campagnes. Ce sont des dizaines de milliers d'entrepreneurs,

investis dans la transmission de leur savoir-faire et la recherche d'innovation, qui modèlent l'identité de notre pays à travers le monde.

Notre contribution à la richesse et au développement harmonieux du pays est importante, nous pouvons faire mieux. Encore faut-il reconnaître la place de nos entreprises dans la construction économique de notre société. Il est temps que ceux qui entreprennent et procurent à l'Etat les moyens de la solidarité nécessaires à sa politique sociale, soient soutenus et encouragés. Il est temps que le travail soit mieux rémunéré, mieux valorisé et que ceux qui embauchent ne soient pas découragés mais incités à poursuivre dans cette direction. Pour nous l'urgence, c'est de reconnaître l'entreprise comme prioritaire, c'est de doter l'entrepreneur individuel d'un véritable statut, c'est de libérer les salaires des charges de solidarité.

Alain Griset



→ L'APPCM lance trois nouveaux portails destinés à tous les porteurs de projets liés au secteur des métiers ou à ceux que l'artisanat intéresse. (P.2)

Sommaire

De nouveaux portails pour l'artisanat

- www.artisanat.fr
- www.bnoa.net
- www.apprentienurope.fr

2



Tribune

- Paul Grosjean, Président de la CMA du Territoire de Belfort

3

Événement

- Rencontre des chambres de métiers franco-allemandes les 14 et 15 juin 2007.

4

Politique de l'emploi

- Les chambres de métiers et de l'artisanat au cœur du dispositif des maisons de l'emploi.

4

L'artisanat repart en campagne



A partir du 12 mars, la Première entreprise de France démarre

une nouvelle campagne placée sous le signe de la bonne humeur. Sur un ton humoristique et audacieux et à travers une grande variété de supports seront valorisées les solutions proposées par l'artisanat. Avec le message « *C'est curieux comme on parle beaucoup des problèmes et très peu de ceux qui ont des solutions* » seront déclinés les grands thèmes de communication du secteur : l'artisanat créateur d'emplois, soutien de l'aménagement du territoire, acteur majeur de la formation professionnelle et de l'insertion sociale, secteur moderne, innovant et ouvert à la féminisation des métiers.

En savoir plus : www.artisanat.info

Olympiades des métiers 2007



Dernière étape avant la compétition internationale au Japon en novembre 2007, les finales nationales

des Olympiades des métiers auront lieu du 28 mars au 1^{er} avril prochains à Amiens. Plus de six cents candidats dans quarante-huit métiers sont attendus. Les vainqueurs de ces finales constitueront l'équipe de France qui se confrontera aux équipes nationales des 45 pays participants à la compétition internationale de 2007.

En savoir plus : www.cofom.org

Promouvoir la mobilité des apprentis



« Développer l'Europe par l'Apprentissage et les Réseaux Transnationaux » est un projet européen dont l'APCM est partenaire.

Dans le cadre de ce projet baptisé DEPART, le Centre Inffo et l'Onisep ont réalisé des supports de communication destinés à promouvoir la mobilité européenne auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage, auprès des jeunes apprentis ou des jeunes souhaitant s'orienter dans la filière de l'apprentissage et auprès des centres de formation d'apprentis. Ces supports peuvent être téléchargés gratuitement et être diffusés lors d'événements portant sur la mobilité des apprentis.

En savoir plus : www.centre-inffo/depart/

Internet

L'APCM ouvre de nouve

Promouvoir l'artisanat ; améliorer l'accès à l'information et à l'offre de services des chambres de métiers et de l'artisanat ; accompagner la transmission d'entreprises ; soutenir la mobilité des apprentis à l'heure de la construction européenne, ce sont les grands objectifs poursuivis par l'APCM avec le lancement de trois nouveaux portails. Elaborés avec la contribution du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ils sont destinés à tous ceux qui ont un projet en lien avec le secteur des métiers ainsi qu'à ceux qui s'intéressent à l'artisanat.

Un nouveau portail pour l'artisanat

www.artisanat.fr, c'est l'adresse du nouveau portail de l'artisanat.

Il se substitue à www.apcm.com.

Destiné aux artisans, aux jeunes désireux de s'orienter vers les métiers de l'artisanat, aux jeunes apprentis, aux repreneurs et créateurs d'entreprises artisanales ainsi qu'au grand public, ce portail poursuit un triple objectif : informer, orienter, offrir des services.



Chaque public bénéficie d'un espace spécifique avec une information ciblée par rapport à ses préoccupations et un traitement très opérationnel de l'information mise à sa disposition.

Pour aider chacun des destinataires dans sa recherche d'information, dans ses démarches, le portail offre un accès simplifié à l'information, à des formulaires ou à certaines formalités en ligne, comme créer son entreprise en ligne par exemple. Des annuaires, des adresses utiles, des liens sur tous les sites utiles à la résolution des questions que se pose l'utilisateur sont également mis à disposition.

Artisanat.fr c'est aussi une porte ouverte sur l'artisanat, son actualité, ses métiers, ses chiffres clés, les événements qui scandent la vie de ce secteur d'activité économique.

Contact : cano@apcm.fr

aux portails

Un site entièrement dédié à la transmission d'entreprises artisanales

L'artisanat représente 35% des reprises d'entreprises enregistrées chaque année. Dans les 10 prochaines années, 300 000 entreprises artisanales seront sur le marché de la transmission d'entreprises. L'enjeu économique est important, d'où l'existence depuis plusieurs années déjà d'une bourse nationale d'opportunités artisanales.

Aujourd'hui avec le nouveau site www.bnoa.net, l'offre d'entreprises artisanales à reprendre sur la France entière est mise à disposition des repreneurs : plus de trois milles annonces actualisées sont ainsi recensées dans les différents secteurs

de l'artisanat.

Le site « bnoa.net » offre plus qu'une simple mise en contact entre un cédant d'entreprise et un repreneur potentiel, il met à disposition du repreneur le savoir-faire et l'expertise du réseau des CMA : un diagnostic d'entreprise est fait pour chaque offre publiée ; un accompagnement est proposé pour chaque offre de reprise.

Des conseils et un accompagnement personnalisé sont également proposés à tous ceux qui sont désireux de transmettre leur entreprise.

Contact : bnoa@bnoa.net



La mobilité des apprentis facilitée

Le portail www.apprentienurope.fr, mis en place par l'APCM en ce début d'année, ouvre l'accès à l'ensemble des outils élaborés par l'APCM et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat pour faciliter l'organisation de parcours de formation en Europe

à des jeunes en contrat d'apprentissage dans le secteur des métiers.

Tout centre de formation, porteur de projet de mobilité destiné à ce public, peut avoir accès à ce site. Celui-ci est structuré en deux espaces.

Un espace « ressources » apporte un ensemble de réponses et de conseils méthodologiques sur l'organisation d'un projet de mobilité, à travers des entrées thématiques : la gestion des financements, le cadre juridique, la mise en place de partenariats, l'organisation pédagogique de parcours de mobilité. Une entrée sur une base de données européenne complète cette offre de services.

Un espace réservé aux porteurs de projet permet à ces derniers de structurer leur projet, d'identifier leur besoin en accompagnement et de bénéficier du portage de l'APCM auprès de l'agence « Europe Education Formation France » pour l'obtention de financements.

Contact : weger@apcm.fr

CMA 54



Paul
Grosjean

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Territoire de Belfort, membre du bureau de l'APCM et président de la commission communication de l'APCM.

En quoi l'organisation d'une semaine nationale de l'artisanat est-elle importante ?

Il s'agit de démontrer à travers un ensemble d'actions organisées pendant toute une semaine dédiée à l'artisanat que la Première entreprise de France est présente partout sur le territoire. Cette semaine revêt une double importance

Elle nous permet, par une action collective, d'afficher la force de notre réseau et son dynamisme. Nous confortons ainsi notre image de représentant incontournable du secteur des métiers et de l'artisanat auprès des artisans, du grand public et de nos partenaires.

Elle est l'occasion de faire découvrir les métiers, les possibilités de carrière et les débouchés professionnels d'un secteur en plein développement. Elle nous permet également de faire découvrir aux parents, aux jeunes, au monde enseignant, l'univers des entreprises artisanales qui, loin d'être un stigmate d'un passé industriel révolu, est au contraire l'exemple d'une adaptation à la modernité.

Pourquoi avoir choisi pour thème de cette semaine « les artisans vous changent la vie » ?

La commission de la communication a choisi ce thème pour illustrer la relation de proximité des artisans avec leurs clients ; faire ressortir que les artisans sont au service des populations urbaines et rurales et qu'avec leur savoir-faire, leur compétence et la qualité de leurs produits, ils représentent un réel atout pour notre pays. L'artisanat, ce sont des métiers qui ont su s'adapter à l'évolution de la société, ce sont aussi des valeurs traditionnelles qui plaisent à la jeunesse et à ses aspirations.

Le thème « les artisans vous changent la vie », c'est tout cela. Il nous permet aussi de rappeler que nous sommes les premiers aménageurs du territoire et la plus grande entreprise d'insertion des jeunes de notre pays.

A noter

Semaine nationale
de l'artisanat
du 16 au 23 mars 2007

Rencontre des chambres de métiers franco-allemandes les 14 et 15 juin 2007

Le Zentralverband des Deutschen Handwerks et l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers organisent, tous les trois ans, avec l'appui d'une chambre de métiers locale, les rencontres des chambres de métiers françaises et allemandes. Ces rencontres existent depuis 1963, date du traité d'amitié franco-allemande signé par le chancelier Adenauer et le général de Gaulle.

Après la France qui, en 2004, a accueilli à Paris les XVIII^{èmes} rencontres des chambres de métiers françaises et allemandes, c'est au tour de l'Allemagne de recevoir cette manifestation en 2007.

Les XIX^{èmes} rencontres auront lieu à Dortmund les 14 et 15 juin 2007 avec pour thème « Les missions des chambres de métiers dans l'Europe de demain ». La réflexion et les débats s'organiseront autour de quatre ateliers portant respectivement sur les missions des chambres en matière de coopération en réseau, de diffusion de bonnes pratiques, de promotion de l'artisanat et de formation professionnelle.

Les 400 présidents et élus de chambres de métiers pourront ainsi échanger sur les métiers qu'ils représentent ainsi que sur leur contribution à l'activité économique et sociale de leur pays et à la construction d'une Europe unie.

Le chiffre... 920 000

C'est le nombre d'entreprises artisanales au 1^{er} janvier 2007. En six ans le nombre d'entreprises artisanales est passé de 820 000 à 920 000. Cette progression dénote le dynamisme de l'artisanat et conforte le rôle majeur de celui-ci dans l'économie française.

► Semaine nationale de l'artisanat

Un dossier spécial dans *Le Point*

Le Point

Sous le titre « *L'artisanat en pleine expansion* », le magazine *Le Point* consacre, dans son édition du 15 mars, un dossier complet à l'artisanat. La vitalité, l'attractivité, les capacités d'emploi de ce secteur d'activité économique, la diversité des métiers, des trajectoires professionnelles sont au menu de ce cahier spécial décliné en onze éditions régionales. Chiffres clés et portraits d'artisans illustrent la richesse du secteur. ■

► Politique de l'emploi

Les chambres de métiers et de l'artisanat au cœur du dispositif des maisons de l'emploi

Avec pour objectif une meilleure coordination des différentes politiques d'emploi au sein d'un même territoire, le dispositif des maisons de l'emploi continue son développement. Actives au sein de ce dispositif qui réunit sous une même enseigne, les élus locaux, le service public de l'emploi et autres partenaires locaux, les chambres de métiers et de l'artisanat apportent leurs compétences et leur expertise tant sur l'observation et l'anticipation des

besoins des entreprises que sur l'aide à la création d'entreprises ou sur les projets destinés à développer l'emploi local.

Deux cents maisons de l'emploi sur les deux cent seize aujourd'hui créées se mettent en place avec le soutien des CMA, qui participent aux décisions en tant que partenaire associé ou membre constitutif à la demande. ■



► Partenariat

Renforcement des liens avec les métiers d'art

L'APCM et la SEMA ont signé dernièrement une convention venant renforcer les partenariats déjà établis et organiser une plus grande synergie entre le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et celui des délégués SEMA, dans le but de développer l'information et la promotion des métiers d'art.

Outre une collaboration réaffirmée sur des opérations de promotion telles que « Les journées des métiers d'art », « Les rencontres nationales des métiers d'art », les prix SEMA, le dispositif « Entreprises du Patrimoine Vivant » ou encore « La semaine nationale de l'artisanat », figu-

rent au titre de ce partenariat :

- la mise en place d'outils d'information pour les agents de CMA sur le secteur des métiers d'art ;
- l'élargissement de la BNOA, Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales, aux métiers d'art ;
- la mise en place d'un groupe de travail sur le rapprochement des réseaux CMA/délégués SEMA.

Enfin, l'APCM travaille avec la SEMA sur deux autres projets : l'élaboration d'un annuaire officiel des métiers d'art et la conception d'une plate-forme sur l'export dédiée aux métiers d'art. ■



La Lettre de l'APCM • Bimestrielle • Directeur de la publication : Alain Griset • Rédacteur en chef : François Moutot • Secrétariat de rédaction : Isabelle Pouget-Abadie - Céline Rioufol-Vasselle • APCM - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.apcm.com • Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 • Tirage : 4 000 exemplaires • Editeur : Edimétiers - Tél. : 01 42 74 28 78 • Création Graphique : Christophe Brugère • Impression : Edips Imprimeurs • ISSN 1950-8093 • Abonnement annuel (6 numéros) : 15 euros

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36